

# Réponse aux décodeurs du Monde qui veulent cacher la fraude massive aux numéros de Sécu

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 8 septembre 2019



Oui, le fichier du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) contient bien 110 millions de noms, dont 84,2 millions « *réputées en vie* », alors que le pays compte officiellement près de 67 millions d'habitants, selon l'[INSEE](#).

<http://resistancerepublicaine.com/2019/09/05/84-millions-dassures-sociaux-en-france-mais-pour-buzyn-la-fraude-a-la-secu-serait-rarissime/>

.

Il est donc logique :

– de dénoncer la pagaille de la tenue de ce fichier si important, les recensements\* ayant été supprimés après 1975 pour faire des économies, à moins que ce ne soit déjà pour camoufler certaines réalités sur la composition de la

population vivant en France, cela pouvant conduire à des statistiques ethniques !

*\*si les recensements sont tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, pour les autres il s'agit de sondages sur 8% des adresses répertoriées (!?)...*

– l'absence de contrôle et de rectifications sachant tout ce que cela peut impliquer !

En toute logique, il est normal de se poser la question d'un tel chiffre vu sa nature et ce qu'il peut impliquer !

.

**Quels sont les arguments actuellement en opposition à ce chiffre de 84 millions et surtout à sa relation avec la possibilité d'accès aux droits aux prestations sociales ?**

.

[Les décodeurs du Monde](#) nous les exposent et il reste à les décoder à leur tour :

– D'une part l'attribution du NIR (numéro d'inscription au répertoire) n'octroie pas automatiquement les droits à prestation sociale...

– La sécurité sociale affirme aussi avoir désactivé 42 millions de cartes et que le nombre de cartes actives est actuellement de 59,4 millions. Il est fait remarquer que cela est inférieur à la population en France, les enfants de moins de 16 ans étant rattachés à leurs parents et possèdent exceptionnellement une carte vitale à partir de 12 ans (ce qui ne doit pas constituer un nombre important à déterminer) !

L'[INSEE](#) affirme que début 2019, les moins de 15 ans étaient 12 millions, que les 15-19 ans guère plus de 4 millions. Donc les moins de 16 ans n'ayant pas de carte doivent avoisiner 12,8 millions.

En résulte que 54,2 millions de cartes devraient être délivrées à la population résidente en France ! Voilà qui aurait du être décodé et amener question à la sécu., **cela**

**suppose encore une différence de plus de 5 millions... de cartes douteuses !**

Si je reprends l'estimation de Charles Prats, 8 000€ par carte (en 2011), cela représente au moins 40 milliards !

Autre élément qui inspire le doute, de 110 millions de NIR et 42 millions de désactivation de cartes vitales, sur les 68 millions de NIR qui auraient pu ouvrir la demande de droits, moins de 9 millions n'auraient pas servi (aux 59,4 millions de cartes vitales actives), soit environ 8 %... Cohérent ou pas ???